

# Déclaration de la Fédération Syndicale Unitaire de l'Allier

## Conseil Départemental de l'Education Nationale

Depuis son arrivée, ce gouvernement a mis en œuvre une campagne dévastatrice contre l'Education Nationale avant tout coupable d'être le plus gros gisement de postes à supprimer dans la Fonction Publique d'Etat ; pièce après pièce, il raccourcit, coupe, détricote le tissu de l'école publique. Ce ne sont pas moins de 13 500 suppressions de postes qui ont été actées mardi par l'Assemblée Nationale, lors du vote du budget.

Il faut dire qu'en terme de suppressions, l'année scolaire avait bien commencé : les deux heures supprimées pour tous les élèves étaient-elles de trop dans un contexte où l'année scolaire des petits français serait la plus chargée d'Europe ? Si oui pourquoi les proposer à ceux dont la journée scolaire est déjà trop chargée ? Si non, pourquoi les retirer à tous les élèves ? Si les deux heures supprimées imposent la remise à plat des rythmes scolaires, les chronobiologistes ont beau s'époumoner, cette fois ci comme auparavant ce sont les contraintes des adultes qui s'imposeront aux élèves.

Cette mesure est inique. Elle offre les mêmes moyens d'aides dans toutes les classes sans considérer le nombre d'élèves en difficultés ni la nature des difficultés rencontrées. Elle rompt, là encore sans réflexion ni évaluation préalable, avec la logique précédente de territoire basée sur une évaluation des besoins de chaque zone. Elle renvoie à la responsabilité individuelle des parents ce qui relevait auparavant de la responsabilité collective de compenser les inégalités sociales dans l'accès à l'éducation.

Mais ces deux heures supprimées permettent surtout à notre ministre de récupérer des postes d'enseignants spécialisés sans avoir l'air de réduire l'aide aux élèves en difficulté. Il nie le fait que des aides complémentaires puissent être nécessaires dans certaines situations. Il nie le fait que certains élèves ont besoin d'une aide spécialisée que seuls des enseignants formés peuvent apporter. Supprimer 3 000 postes spécialisés E et G, c'est priver 150 000 élèves d'une aide spécialisée et de nombreuses écoles de toute intervention de

maîtres spécialisés. C'est surtout conduire à terme à la suppression des RASED.

Mais au-delà du débat nécessaire sur l'amélioration de l'école, personne n'est dupe ; après les RASED, le tableau ne saurait être complet sans les déclarations provocatrices de notre ministre sur l'école maternelle et ses enseignants qui laissent présager du prochain gisement d'économies budgétaires. Le filon du remplacement est aussi envisagé : avec la création d'une agence nationale de remplacement, les postes de remplaçants vont constituer une manne non négligeable.

De suppressions il est encore question quand on se penche sur les droits des personnels. La mise en place d'un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et primaires empiète sans vergogne sur le droit de grève des enseignants. Lier accueil des élèves et journées de grève n'est qu'une manœuvre honteuse visant à cacher l'essentiel : c'est d'un service maximum dont l'école a besoin et notre ministre n'en prend pas le chemin.

Nous connaissons déjà le discours convenu auquel vous souhaiteriez nous voir adhérer. L'école est riche de ses moyens, de ses personnels et des ses réformes, l'intérêt général, en ces moments difficiles, doit primer sur les intérêts particuliers. Notre ministre l'a dit mardi devant l'Assemblée « le système éducatif n'est pas fait pour les enseignants, il est fait pour les élèves et pour la famille ».

Permettez-nous de ne pas partager ce point de vue et de souhaiter, quand la situation est favorable comme défavorable de préférer la défense de la protection sociale, des retraites et des services publics à celle d'intérêts particuliers dont la volonté est de brutaliser toujours plus le corps social pour en obtenir le meilleur rendement financier.

Le dimanche 19 octobre, 80 000 personnes étaient dans la rue. Il est temps de les entendre. Éduquer, c'est participer à la construction d'une communauté de destin qui ne peut selon nous, sous peine de retirer à l'école le peu d'autorité qui lui reste, se limiter aux comptes d'exploitation des entreprises comme seul horizon collectif et à l'enrichissement personnel comme seul horizon individuel.

**Moulins - vendredi 7 novembre 2008**